

AVIS DE NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION DANS LE QUARTIER DE LA PORTE DE CLIGNANCOURT

INVITATION À LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION **LES AMI-ES DE LA SERRE DU RUISSEAU**

Association Collégiale, Loi de 1901, relevant de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire)

Le 6 avril entre 18h et 19h30
Paroisse St Hélène, 6 rue Esclangon 75018 Paris

Le dernier des grands projets de l'association Les Amis des Jardins du Ruisseau est né.

A l'issue d'une assemblée constitutive tenue le 26 février, les statuts de l'association **LES AMI-ES DE LA SERRE DU RUISSEAU** ont été déposés et sa création publiée au Journal officiel le 7 mars 2023

En avril 2018, nous avons signé avec la ville une convention d'occupation et d'usage du square des Tulipes, pour y créer un « *Laboratoire d'écologie sociale et urbaine* » et y édifier une serre rotative et verticale. Le désir de l'association des Jardins du Ruisseau était alors d'étendre, *dans l'espace public*, l'action pionnière qu'elle menait depuis des années, en contrebas de la rue, dans la tranchée de la Petite Ceinture.

La végétalisation de l'espace public pour et par les habitant-es

Le 20 juin 2020, lors de son AG annuelle, l'association des Jardins du Ruisseau a décidé de créer une structure *ad hoc* et autonome pour prendre son relais sur ce projet.

En octobre 2021, la Serre du Ruisseau, a été lauréate du Budget participatif sous le titre « *Des Espaces verts partagés dans les quartiers populaires* » en recueillant pas loin de 4 000 signatures.

Fin février 2023, nous avons réuni les fonds nécessaires à sa construction !

Le 7 mars la création de l'association LES AMI-ES DE LA SERRE DU RUISSEAU est publiée au JO.

Le 6 avril 2023 entre 18h et 19h30,

Nous vous invitons à la paroisse St Hélène pour venir découvrir ce projet, son architecture, son fonctionnement innovant et ses partenaires. Et surtout, nous vous invitons à nous rejoindre, à vous impliquer, si vous le désirez, et ce dès avant la livraison du bâtiment, à la

co-construction de ses actions, de ses programmes, de ses futures animations adaptées aux divers publics, associations et institutions à qui la Serre du Ruisseau est destinée.

ORDRE DU JOUR DE L'AG

- Présentation des objectifs de la Serre sur son territoire
- Présentation des publics, de partenaires visés et sollicités
- Présentation des actions qui seront menées durant toute la période du chantier, pour inventer, ajuster et adapter les contenus grâce à votre participation
- Présentation des statuts :
 - Qu'est-ce qu'une association collégiale de l'ESS ?
 - Quels sont les collèges qui la composent et la constituent ?
- Adhésion aux différents collèges : Pour sa première année la cotisation est fixée à 5 €.
- Validation des éventuelles modifications apportées aux statuts par l'assemblée des adhérents et des adhérentes et adoption des statuts
- Présentation des 7 administrateurs et administratrices élu·es lors de l'assemblée constitutive (7 membres élus sur les 9) : ce collège peut donc être encore étoffé.
- La réunion se terminera sur un pot convivial et amical

Le CA de l'association **LES AMI·ES DE LA SERRE DU RUISSEAU**

Nous vous prions de bien vouloir annoncer votre participation par mail à l'adresse suivante :

serreduruisseau@gmail.com